

## Incivilités

Suite à plusieurs réclamations des habitants du quartier concernant de nombreuses incivilités et notamment celles observées dans la nuit du 7 au 8 juillet 2008, le Comité de quartier a adressé une lettre à Monsieur le Maire de Nîmes ainsi qu'à Monsieur le Préfet du Gard, afin que des mesures soient prises pour mettre fin à ces agissements.

Retrouver le contenu de cette lettre dans la rubrique : "Actions du comité - catégorie: Généralités".

{niftybox background=#B0C4DE,textcolor=#000000,float=right,textalign=justify}

Si vous êtes victimes d'incivilités (agressions physiques et/ou verbales) porter plainte est un devoir. Si vous êtes victimes de tags vous pouvez porter plainte et appeler le 04 66 76 84 82 service de propreté de la ville.

{/niftybox}